

PELERINAGE A LA MECQUE

Fin le règne des escrocs ?

...était devenu une habitude. Chaque année, à leur retour de l'Arabie Saoudite, les pèlerins burkinabè n'ont que les larmes aux yeux pour avoir été victimes de "organisateur" indélicats. Le gouvernement, accablé par les innombrables plaintes émanant tant des pèlerins que des autorités saoudiennes elles-mêmes, a décidé de réagir. Il prend, désormais, en main, l'organisation du pèlerinage à la Mecque.

Mahorou KANAZOE



De droite à gauche, le président et le vice-président de la Commission nationale d'organisation du pèlerinage

L'année 1995 a particulièrement été désastreuse pour les pèlerins burkinabè. Si bien qu'à leur retour, des voix se sont élevées pour dénoncer les organisateurs dont la plupart, en définitive, s'avèrent être des escrocs. Les autorités burkinabè ne pouvaient donc plus croiser les bras, d'autant plus que la situation portait atteinte à la dignité de l'Etat burkinabè.

C'est ainsi que cette

année, le gouvernement a mis en place une Commission nationale d'organisation du pèlerinage, pour faciliter le Hadj des pèlerins burkinabè. La Commission est présidée par le ministre de l'Administration territoriale, M. Yéro Boly, et a pour vice-président, M. Ablassé Ouédraogo, ministre des Affaires étrangères.

M. Yéro Boly, qui a donné une conférence de presse dimanche dernier, en compagnie de M. Ablassé Ouédraogo et des responsables des sous-commissions, explique les raisons

profondes qui ont conduit à l'organisation du Hadj, par le gouvernement : "Depuis quelques années, nous avons constaté aussi bien ici, avant le départ, que sur place en Arabie Saoudite, pendant le déroulement du Hadj, que les pèlerins de notre pays étaient de ceux qui souffraient le plus, du fait de la mauvaise organisation. Cela est essentiellement dû à l'absence d'une structure



Le gouvernement veut soulager les pèlerins et soigner l'image de marque de notre pays

organisée qui permette de faire en sorte que les formalités de départ se fassent avec le maximum d'efficacité et que l'accueil en Arabie Saoudite se fasse aussi bien dans les meilleures conditions.

Nous avons constaté, au plan national, que des démarcheurs opéraient de façon anarchique, avec pour conséquence, des désagréments de toutes natures pour nos pèlerins. Bien entendu, le gouvernement ne pouvait pas rester les bras croisés face à cette situation qui est devenue préoccupante et qui est de nature à jeter le discrédit sur notre pays et ses dirigeants".

La Commission nationale mise en place par le gouvernement a donc, pour souci essentiel, de permettre, à nos pèlerins, d'effectuer de façon convenable le voyage dans les lieux saints. Elle inclut tous les partenaires de la question, à commencer par les associations islamiques. Tous les services techniques concernés sont également membres de cette CNOPM : la police, la santé, la douane, etc.

La Commission est forte d'environ une trentaine de membres. Elle a été mise en place par le décret n°513

du 5 décembre, à la suite d'une décision prise par le Conseil des ministres en décembre 1995.

La Commission n'a pas perdu de temps. Dès le 19 décembre, elle a commencé à siéger, sans désespérer, se réunissant tous les mardis au ministère des Affaires étrangères. Trois sous-commissions ont à charge de mener à bien le Hadj 96 : la sous-commission chargée des Formalités et de l'hébergement a pour rôle de délivrer les passeports, de superviser la délivrance des carnets de vaccination et de veiller à ce que toutes les formalités des pèlerins se fassent dans la célérité ; la sous-commission Presse et information est chargée d'informer les futurs pèlerins sur les conditions du Hadj, les modalités d'inscriptions, les formalités à remplir ici et sur place en Arabie Saoudite ; enfin, la sous-commission Finances et transports est chargée, principalement, de négocier avec les compagnies aériennes pour le choix de la compagnie qui transportera les pèlerins, pour la fixation des tarifs et pour tout ce qui concerne le transport des pèlerins.

(Suite page 9)

PELERINAGE A LA MECQUE

(Suite de la page 8)

Dans le souci de toucher l'ensemble du territoire, des Commissions provinciales ont été installées dans toutes les 30 provinces du pays. Ce sont des démembrements de la Commission nationale. "Un pèlerin, qui réside à Liptougou, dans la province de la Gnagna, n'a pas besoin de venir à Ouagadougou pour faire ses formalités. Il ne viendra que pour embarquer à destination de Djeddah", dira M. Boly.

Une Commission décentralisée

Au niveau des provinces, il suffit de se présenter devant les autorités compétentes pour retirer son passeport et sa carte de vaccination. En tout cas, depuis hier lundi, 15 janvier, la sous-commission des Formalités est à même de délivrer les passeports bleus "spécial pèlerinage" et les carnets de vaccination. A cette allure, on peut parier que la Commission nationale sera dans le temps, quand on sait que le Hadj n'a lieu qu'en mai prochain.

D'ores et déjà, la Commission a estimé à 1.200.000 F CFA la somme minimale à déboursier pour le pèlerinage 96. Elle donne droit au billet d'avion, au

transport à l'intérieur de l'Arabie Saoudite, au logement à la Mecque et à Médine, au mouton du sacrifice. De l'argent de poche sera également remis aux pèlerins à leur arrivée à Djeddah. Montant quotidien : 30 riyals.

Le passeport coûtera, tous frais compris, 8.300 F CFA. Il a une validité de trois mois et sera retiré au retour des pèlerins. Les vaccins exigés par l'Arabie Saoudite concernent le choléra, la méningite et la fièvre jaune. Le pèlerin qui veut donc s'inscrire peut, dès maintenant, verser son acompte auprès de la compagnie Air Afrique, qui lui délivrera un reçu. C'est avec ce reçu qu'il pourra, s'il réside à Ouagadougou, s'inscrire auprès de la sous-commission Formalités qui siège au service des passeports, à la Direction de la police nationale.

En définitive, la Commission nationale d'organisation du pèlerinage 96 est sur la bonne voie. Et, gare à ceux qui voudraient, d'une manière ou d'une autre, mettre les bâtons dans ses roues. C'est, en tout cas, l'avertissement que lance M. Ablassé Ouédraogo : "Je pense que ceux qui voudraient ramener dans le noir certains pèlerins vont être découragés, sinon dénoncés".